

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SESSION 2014

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE

Durée : 2h – Coefficient : 2,5

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : histoire, éducation civique et géographie.

Pour les première et troisième parties, le candidat a le choix entre deux sujets.

	Pages
Première partie Géographie (sujets d'étude) 9 points	2/5
Deuxième partie Éducation civique (thème d'étude) 4 points	3/5
Troisième partie Histoire (situations) 7 points	4/5 et 5/5

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé

Première partie : géographie

(sujets d'étude)

Sujet 1 : Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français

- 1) Parmi les six affirmations suivantes, relatives à l'aménagement d'une ligne ferroviaire à grande vitesse, indiquez celles qui répondent aux enjeux de compétitivité des territoires **(2 points)** :
 - a. réduire le temps de déplacement
 - b. réduire le trafic routier
 - c. dynamiser les territoires régionaux
 - d. lutter contre le changement climatique lié à la production de gaz à effets de serre
 - e. améliorer les liaisons ferroviaires avec le reste de l'Europe
 - f. augmenter la valeur du patrimoine immobilier d'une commune desservie par la ligne ferroviaire
- 2) Qu'est-ce qu'une communauté de communes ? **(2 points)**
- 3) À partir d'un exemple de votre choix, présentez en quelques lignes les objectifs d'un aménagement dans une communauté de commune. **(3 points)**
- 4) Expliquez le rôle auprès d'un établissement scolaire d'une collectivité territoriale, que vous nommerez. **(2 points)**

OU

Sujet 2 : La France dans l'Union européenne et dans le monde

- 1) Recopiez le tableau et indiquez le statut des territoires ultra-marins suivants. **(2 points)** :

Territoires	Statut
Guadeloupe	
Guyane	
Mayotte	
Nouvelle Calédonie	
Polynésie française	
Saint Pierre et Miquelon	

- 2) À partir d'un exemple, montrez que la France est une puissance militaire de rang mondial. **(2 points)**
- 3) Expliquez pourquoi les zones économiques exclusives (ZEE) sont un atout économique pour la France. **(3 points)**
- 4) Présentez en quelques lignes deux firmes transnationales originaires de France. **(2 points)**

Deuxième partie : éducation civique (thème d'étude)

Sujet : Droits de l'Homme et action internationale

Cette sculpture se trouve devant le siège de l'ONU. À partir du document ci-dessous et de vos connaissances :

- Expliquez ce qu'est l'ONU ;
- indiquez ce que cette sculpture évoque ;
- présentez un exemple d'intervention de l'ONU symbolisée par cette sculpture.

Document

**Réplique de la sculpture « Non-violence »,
par l'artiste suédois Carl Fredrik Reuterswärd, New-York**



Source : Site de l'ONU

(<http://visit.un.org/wcm/content/site/visitors/lang/fr/home>, consulté le 13/08/2013 à 10h)

Troisième partie : histoire (situations)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

Sujet 1 : Le plan Schuman

Document

La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de vingt ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. L'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne. Dans ce but, le gouvernement français propose immédiatement l'action sur un point limité mais décisif. Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe. La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne.
(...)

Source : Extrait de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950

QUESTIONS :

- 1) Que propose Robert Schuman dans cette déclaration du 9 mai 1950 ?
- 2) Pourquoi insiste-t-il sur le rapprochement de la France et de l'Allemagne ?
- 3) Expliquez les conséquences économiques et politiques de cette déclaration.

OU

Sujet 2: Kohl – Mitterrand et l'Europe

Document

Helmut Kohl et moi-même nous avons écrit à nos partenaires. On leur a dit : "eh bien voilà il faut faire l'union économique et monétaire". Et récemment encore je me trouvais avec Helmut Kohl ainsi que les deux délégations gouvernementales à Munich et la discussion reprenait sur ce point et nous l'avons conclue en disant : "il faut le faire". Et nous avons réitéré notre volonté commune d'aboutir à l'union économique et monétaire qui suppose des instruments dont je vous ai parlé tout à l'heure : monnaie, banque. Il faut le dire aussi, ces instruments n'ont pas d'âme, ils n'auront de réalités que s'ils expriment une politique, c'est-à-dire que si la conférence intergouvernementale chargée de cette union économique et monétaire parvient à cette conclusion qu'il faut une monnaie, qu'il faut une banque. Et elle sera contrainte fatalement d'en conclure qu'il faut un gouvernement économique de l'Europe. Autrement on n'y comprendrait rien et très rapidement ce serait l'échec.

Quant à la conférence intergouvernementale pour une union politique, c'est également Helmut Kohl et moi-même qui l'avons relancée, avec l'accord de plusieurs autres pays bien entendu et toujours selon le même raisonnement : une monnaie comme cela, une banque par là tandis qu'il y a déjà une agriculture commune, tandis qu'il y a déjà des moyens de communication communs, un début d'environnement traité en commun. Enfin, tout cela sans avoir une union politique de décision au sommet !

Source : Extraits du discours de François Mitterrand lors de la convention franco-allemande pour l'Europe à l'UNESCO, le 6 octobre 1990

QUESTIONS :

- 1) Présentez en quelques lignes Helmut Kohl et François Mitterrand.
- 2) D'après ce discours, quels projets pour l'Europe soutiennent ces deux personnalités?
- 3) Quelle place occupent à cette époque la France et l'Allemagne dans la construction européenne ?